



urgent divorce mais pas d'un commun accord

Par **soleil 59**, le **27/09/2021 à 23:20**

Bonjour , rnrnMon mari et moi somme marié en séparation de biens , actuellement nous avons un enfant et je ne travaille pas car il préfère que j'éleve notre enfant pour le moment , il a acheté un appartement et veut maintenant le revendre sans mon accord car il est a son nom à lui . rnrnIl veut retourner vivre dans la maison de ses grands parents alors que je ne suis pas véhiculée et de plus la bas il n'y pas de travail et moi je souhaiterai retravailler par la suite mais sans voiture c'est compliqué rnrnIl me dit que soit je pars vivre avec lui ou soit on devra divorcer car pour lui l'appartement en plus de la maison cela fait trop cher de garder les deux logements cela fait 2 ans qu'on s'est installé dedans et que je ne l'aime pas car je ne veux pas le rejoindre que dois je faire ?

Par **Henriri**, le **30/12/2022 à 08:51**

Hello ! rnrn**Soleil**, à propos de la vente de l'appartement il faudrait savoir qui en est propriétaire. S'il à vos deux noms cet appartement ne peut pas être vendu sans vous. rnrnPour le reste désolé mais il n'y a que vous qui puissiez répondre à cette question très personnelle sur la conduite de votre vie (déménager avec votre mari ou refuser avec une séparation en perspective). Ce site traite de questions d'ordre juridique. rnrnMais voici une lecture qui peut vous intéresser (par exemple si mari va vivre dans la maison de ses grands-parents comme il l'évoque et que vous ne le suiviez pas, auquel cas il y aurait abandon de domicile conjugal de sa part) : rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11301> rnrnCourage.

Par **morobar**, le **30/12/2022 à 09:21**

Bonjour,

[quote]

S'il à vos deux noms cet appartement ne peut pas être vendu sans vous.

[/quote]

A ce stade il convient de citer l'article 215 et suivants du du code civil, qui limitent le droit du propriétaire à disposer du domicile conjugal.